

















Édito

La CCVA a voté il y a peu ses budgets 2017. Leur élaboration s'avère de plus en plus complexe, notamment en raison des fortes contraintes budgétaires et normatives imposées par l'Etat; contraintes qui nous obligent à devoir faire des choix stratégiques, notamment en matière d'investissements.

Toutefois, malgré les hausses conséquentes des contributions, la CCVA a souhaité maintenir les taux de fiscalité au même niveau que 2016.

La CCVA joue un rôle moteur important dans le développement économique de la Vallée et s'efforce de valoriser au mieux ses atouts que sont le tourisme de montagne, le thermalisme, l'industrie lourde et le pastoralisme.

Les projets qu'elle porte permettent d'optimiser les services rendus à la population mais aussi d'améliorer la dynamique et la qualité de vie des habitants et de nos visiteurs.

Au fil des pages de ce magazine, vous découvrirez notre nouvelle organisation politique, nos problématiques budgétaires, les actions conduites pour l'amélioration de nos services et pour le développement économique, nos préoccupations environnementales, ainsi que d'autres sujets liés aux activités de notre région.

La volonté infaillible des élus et l'implication totale des services sont le garant d'une démarche proactive tournée vers un « **mieux vivre en CCVA** » car la CCVA est, avant tout, un formidable territoire de vie.

André POINTET Président de la CCVA

Sommaire

Organisation politique	P 4
Finances-Budget	p 5
Développement touristique	P 6 / 11
Équipement de loisirs	p 12
Économie	p 13
Actions CCVA	_P 14
Culture	p 16
Vous et votre territoire	_P 17
Acteurs de la CCVA	P 18
Évènements	_P 19
Informations pratiques	P 20



La CCVA en chiffres





















Organisation politique

Organisation politique de la CCVA

Le Conseil Communautaire de la CCVA, composé de 24 conseillers issus des 7 communes constituant la CCVA, est l'organe délibérant qui est chargé de définir les grandes orientations de la collectivité et de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans les domaines de compétences qui lui ont été transférés.

Retour sur le remaniement de 2016

La tragique disparition de Robert VORGER (1er Vice-Président), le 10 janvier 2016 et l'application des nouvelles règles d'accord local instituées par la loi n°2015-264 du 9 mars 2015 ont conduit à un remaniement complet de l'organisation politique de la CCVA.

Une répartition géographique différente des sièges a dû être prononcée, donnant lieu à un nouvel organigramme qui ne modifie pas le nombre total de conseillers.

Le bureau

Élu par le Conseil Communautaire, se réunissant tous les 15 jours, le Bureau de la CCVA gère les affaires courantes et prépare les grands sujets qui seront débattus et votés par le Conseil Communautaire.

Sa composition actuelle n'a été que très peu affectée par le remaniement de 2016, maintenant ainsi une stabilité et une continuité dans la conduite des projets initiés.



Le Bureau actuel de la CCVA est présidé par André POINTET, assisté de Jean-Michel VORGER (1er vice-Président), Jean-François ROCHAIX (2nd vice-Président), Gabriel MARTINOT (3e vice-Président), Philippe VERJUS (4e vice-Président), Jean COSTE (5e vice-Président), Thierry BRUNIER (6e vice-Président); ainsi que 4 autres membres en la personne de Jean LAYMOND, François DUNAND, François JUGAND et Jean-Louis BAZIN.

Les délégations de fonction

Des délégations de fonctions sont accordées par le Président à des vice-présidents, dans des domaines spécifiques, afin d'optimiser l'organisation politique de la Communauté de Communes.

Désormais, le Conseil Communautaire de la CCVA est composé de

Second rang, de gauche à droite :

Marie GUNIE (Les Avanchers-Valmorel), François JUGAND (Bonneval Tarentaise), Josiane MIBORD (Aigueblanche), Jean-Michel VORGER (Les Avanchers-Valmorel), Thierry BRUNIER (Saint-Oyen), Jean-François ROCHAIX (La Léchère), Éric COLLIN (Saint-Oyen), Françoise BON (Aigueblanche), André POINTET (Aigueblanche), Hélène JAY (Aigueblanche). Sylvie GERMANAZ (La Léchère), Michel LAYMOND (Le Bois), François DUNAND (Feissons sur Isère), Laurent OLÉON (Bonneval Tarentaise), Jean LAYMOND (Le Bois).

Premier rang, de gauche à droite :

Marc MATHIS (Aigueblanche), Claudine GROS (Feissons-sur-Isère), Jean COSTE (Aigueblanche), Gabriel MARTINOT (Aigueblanche), Evelyne PELLICANO (La Léchère). Philippe VERJUS (La Léchère), Jean-Louis BAZIN (Les Avanchers-Valmorel), Jean-Yves MORIN (Aigueblanche).

Absents sur la photo :

Gérard ARNOLD (La Léchère). Chrystelle MENGOLI (La Léchère), Carole MORTON (Aigueblanche).

HOMMAGE À ROBERT VORGER

«Cela va faire un an et demi que Robert nous a quitté. Sa convivialité, sa bonne humeur, son éternel optimisme, son implication sans faille dans les affaires publiques, son amour inconditionnel pour Valmorel et la Vallée d'Aigueblanche faisaient de lui un homme de valeur, un être exceptionnel. Pour tout cela Robert, tu resteras à jamais présent dans nos mémoires ». André Pointet - Président de la CCVA.





DÉLÉGATAIRES	DOMAINES DE LA DÉLÉGATION DE FONCTION
Jean-Michel VORGER	Développement et aménagement Tourisme ; Intercommunalité ; Délégation de services publics
Jean-François ROCHAIX	Gestion et coordination des sites de La Léchère, Nâves et Doucy ; Patrimoine ; Accessibilité
Gabriel MARTINOT	Administration générale ; Assurances ; Finances
Philippe VERJUS	Gestion du personnel ; Affaires culturelles et sportives
Jean COSTE	Environnement ; Déchets ; Assainissement collectif et non-collectif ; Suivi des contrats Eau et Assainissement
Thierry BRUNIER	Travaux ; Sécurité ; Sentiers ; Agriculture ; Eau potable

Finances publiques Budget intercommunal

Budget de fonctionnement



Dépenses courantes 22 %

Personnel

Contribution de la CCVA vers l'État

Autres dépenses (voir détail ci-dessous)

Détail des autres dépenses



Déficit des budgets annexes (piscine, déchets, La Léchère Les Bains Information) $760\ 000\ \varepsilon$

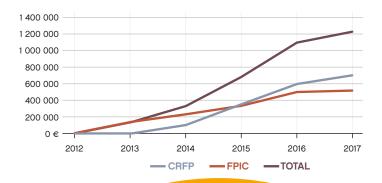
Service départemental d'Incendie et de Secours

Services unifiés avec la CCCT (École de Musique, Enfance-jeunesse) 320 000 €

Tourisme et associations 1 433 000 €

Divers 173 500 €

Contributions versées à l'État



PAROLE À

Gabriel MARTINOT

3º Vice-Président de la CCVA

«Les budgets deviennent, au fil des ans, de plus en plus compliqués à établir. En cause, les différents prélèvements effectués par l'État sur les collectivités : fonds de péréquation communal et intercommunal (On prélève les collectivités soi-disant « riches » pour donner aux pauvres!...), le CRFP, baisse de dotations

de l'État. Le budget 2017 a perdu plus d'1 million d'euros par rapport à celui de 2013. Ces contraintes nouvelles obligent à revoir à la baisse les investissements et contraignent la collectivité à effectuer des choix dans les travaux à entreprendre. Toutefois, la CCVA possède malgré tout une marge de manœuvre avec un endettement très faible : aux alentours de 8% des recettes de fonctionnement».

CRFP

La contribution au redressement des finances publiques oblige les collectivités à participer au redressement des finances publiques.

FPIC

Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales consiste à prélever, par l'État, une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des inter-communalités et communes moins favorisées.



- > Poursuite du « PLAN VTT » sur Valmorel et Doucy (voir page 11)
- > Réhabilitation des salles de séminaires de Valmorel (voir page 9)
- > Aménagement d'un cabinet médical à La Léchère
- > Rénovation des chambres de l'Hôtel RADIANA (voir page 8)
- > Amélioration des logements saisonniers du Bercail à Valmorel
- > Soutien à l'agriculture (voir page 13)
- > Mise en œuvre de l'ADAP (voir page 14)
- > Équipement du sentier des passerelles de l'Eau Rousse (voir page 14)
- > Poursuite des travaux de la piscine du Morel (voir page 12)
- > Optimisation des ressources en eau potable (voir page 15)
- > Restructuration de l'éclairage public (voir page 15)
- > Poursuite du maillage CSE (conteneurs semi-enterrés)
- > Sécurisation des bennes de la déchetterie (voir page 15)



- 13 Millions d'euros de fonctionnement
- 9 Millions d'euros d'investissement
- Maintien des taux de fiscalité au même niveau que 2016
- Vers un désendettement programmé de la collectivité

ESPACE VALLÉEN



OUOI?

C'est une stratégie territoriale de développement et de diversification touristique autour d'une idée centrale de valorisation du patrimoine naturel et culturel.

POURQUOI?

L'enjeu majeur pour le massif des Alpes est de conforter son positionnement de leader sur le tourisme hivernal lié à la neige, tout en diversifiant l'économie touristique des territoires confrontés au changement climatique, aux déséquilibres des retombées économiques selon la période, et aux nouvelles attentes des visiteurs.

COMMENT?

Par le développement de la fréquentation du massif toute l'année via l'adaptation de l'offre de découverte à l'échelle d'un territoire, en jouant sur la diversité, les complémentarités et la solidarité.

QUI?

La CCVA porte la démarche globale sur le territoire, entraînant dans son sillage les communes, les grands acteurs du tourisme, et toutes les parties souhaitant adhérer à ce projet fédérateur.

L'Espace Valléen est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement

Plus d'informations à venir sur www.ccva-savoie.com

Répartition aides financeurs institutionnels



Europe (FEDER-FEADER)

État (FNADT) 425 000 €

Région 900 000 €

Département 350 000 €

ADEME

Répartition financière par axes stratégiques



Mobilité

Structure et organisation touristique

Mise en valeur des ressources locales

Animation 3 %



Une opportunité pour le territoire

L'ESPACE VALLEEN: PLUS QU'UN DISPOSITIF FINANCIER, UN VÉRITABLE PROJET **DE DÉVELOPPEMENT**

Suite au succès du programme Espace Valléen 2010-2013 sur la CCVA, à l'origine de nombreux projets de développement (Maison de Nâves, VTT à Valmorel-Doucy, Géothermie et Espace Aquacalida à la Léchère-les-Bains, etc), le territoire de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche a de nouveau été labellisé Espace Valléen, pour la période 2016-2020.

Concrètement, cela signifie que le territoire peut bénéficier d'aides financières pour développer et mettre en œuvre une stratégie touristique à horizon 2020.

18 mois de travail, de réflexion, de concertation, avec de nombreux acteurs du territoire, et d'échanges avec les partenaires institutionnels auront été nécessaires afin de valider la candidature des Vallées d'Aigueblanche. La stratégie 2016-2020 sera mise en œuvre sur le territoire à travers le plan d'actions élaboré collectivement à l'automne 2015 selon 3 axes stratégiques :

Axe stratégique n°1

Le renforcement des mobilités territoriales et des connexions intersites.

Axe stratégique n°2

L'amélioration de la structuration et de l'organisation touristique du territoire.

Axe stratégique n°3

Le développement équilibré du territoire par la mise en valeur des ressources locales et de l'identité des sites.

La mise en œuvre de cette stratégie consiste au développement de 15 actions. Au total, près de 4,4 M€ seront investis durant cette période dont 1,9 M€ d'aides des partenaires institutionnels (43 %).

La grande nouveauté pour cette nouvelle période de 5 années est l'intégration de la commune nouvelle de SaintFrançois Longchamp (Saint-François Longchamp, Montgellafrey et Montaimont jusqu'au 31/12/2016) dans la stratégie Espace Valléen des Vallées d'Aigueblanche. Partageant des problématiques similaires, et faisant face aux mêmes enjeux et défis, c'est tout naturellement que nos deux territoires se sont associés dans cette démarche de développement.

Le suivi du programme et de la mise en œuvre des projets sur le territoire est assuré par le Chef de Projet Espace Valléen de la CCVA dont le poste est cofinancé par l'Europe (FEDER) et l'État (FNADT).

FEDER

Fonds Européen de Développement Économique et Régional.

FEADER

Fonds Européen Agricole de Développement Rural.

FNADT

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire.

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie





FOCUS

Dispositif Rezo Pouce

L'AUTOSTOP SÉCURISÉ!



Tout le monde a déjà vu ces étranges panneaux carrés arborant un pouce tendu. Et beaucoup se demandent encore à quoi ils peuvent bien correspondre?

Ce concept facilite la pratique de covoiturage spontané sur les trajets

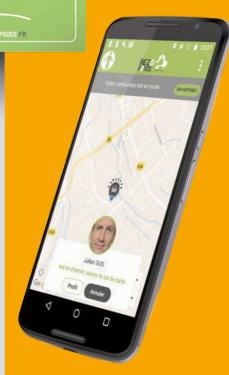
de courtes distances en complémentarité des formes de covoiturage déjà présentes pour les itinéraires plus longs (types Blablacar ou mobiSavoie). Il garantit à ses utilisateurs (conducteurs et passagers) une pleine sécurité du fait de leur identification et certification par l'organisation.

Les communautés de communes des Vallées d'Aigueblanche, de Cœur de Tarentaise et des Versants d'Aime expérimentent, depuis décembre 2016, ce dispositif, coordonné par l'APTV (Assemblée du Pays de Tarentaise-Vanoise), avec le soutien du programme LEADER, de l'ADEME et du Département de la Savoie.



COMMENT FONCTIONNE REZO POUCE ?

Des points d'embarquement (une centaine) sont matérialisés (par des panneaux Rezo Pouce) sur l'ensemble du territoire des trois communautés de communes concernées, afin de sécuriser les arrêts et faciliter la relation entre autostoppeurs et conducteurs. . Les conducteurs et autostoppeurs intéressés pourront s'inscrire auprès de lieux relais (mairies, espaces saisonniers) ou du site www.rezopouce.fr. Ils signeront une charte et recevront gratuitement un kit mobilité (composé des fiches destinations pour les autostoppeurs et d'un macaron pour les conducteurs), afin de faciliter leur mise en relation et leur repérage au niveau des arrêts.



Développement touristique

Des projets répartis sur le territoire

RÉNOVATION DE L'HÔTEL RADIANA

Après une première tranche conduite en 2015/2016, les travaux de rénovation se poursuivent à l'Hôtel RADIANA, propriété de la CCVA. 40 chambres et couloirs seront complètement réhabilités en 2017, dont 4 chambres typées



Le développement touristique fait partie des compétences statutaires de la CCVA.

La fréquentation touristique de notre territoire est un véritable atout économique qu'il faut entretenir et développer, aussi bien dans la qualité d'accueil des visiteurs, que dans la valorisation du patrimoine naturel et bâti.

Cette démarche volontariste de la CCVA contribue grandement, à travers ses projets stratégiques, à faire rayonner le territoire.

UNE PLACE DE MARCHÉ INNOVANTE ET PERFORMANTE

La centrale de réservation Valmorel Booking s'est transformée en une place de marché accessible depuis le

site **www.valmorel.com.** Elle est gérée par l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche.

À travers ce nouvel outil, c'est une commercialisation touristique efficace qui est recherchée pour l'ensemble des acteurs du territoire. Un panier dynamique permet au client de réserver hébergement, forfait, école de ski, parking et autres services, le tout centralisé vers un paiement unique. Un déploiement sur la saison estivale est en cours.

Plus d'informations sur **www.valmorel.com** rubrique «Valmorel Alliance ».

NOUVELLE DSP DES THERMES

Une DSP, dans le jargon administratif, est une Délégation de Service Public. C'est un contrat par lequel une personne morale de droit public (ici la CCVA) confie la gestion d'un service dont elle a la responsabilité à un prestataire public ou privé.

En novembre 2016, la CCVA a approuvé le choix de la Société des Eaux Thermales de La Léchère pour assurer, en tant que délégataire, l'administration du service de gestion et d'exploitation des eaux de La Léchère. Cette DSP a été concédée sous la forme d'un affermage (Le financement de l'ouvrage délégué est à la charge de la collectivité; le «fermier», quant à lui, assure sa gestion et son exploitation), pour une durée de 12 ans.

La forte expérience de la Société des Eaux Thermales de La Léchère, tout comme son projet et sa stratégie de développement, contribueront à optimiser et valoriser la station de La Léchère les Bains.



Christophe ARSANT

Directeur de la Société des Eaux Thermales de La Léchère



«La Société d'Économie Mixte a été retenu comme société d'exploitation pour les 12 prochaines années par la signature d'un nouveau contrat de Délégation de Service Public.

Cette première année de DSP commence par l'anniversaire des 120 années d'existence de la station thermale. À cette occasion, de multiples animations ont été mises en place afin de marquer cette année de fête.

En exploitation, dans un premier temps des investissements importants sont prévus sur l'exercice 2017 tant sur un programme de renouvellement d'une valeur de 325 000 €

que sur un programme de développement d'une valeur de 110 000 € tels que le changement de mobilier du restaurant, le changement de matériel thermal (baignoires, tables de massage...), la mise en place d'agrès dans le parc thermal...

Les engagements de rénovation de 2 étages de l'hôtel Radiana ont été validés par la CCVA afin de permettre une évolution de la qualité du produit hébergement et de satisfaire les attentes de la clientèle.

L'objectif de la société est de retrouver ses lettres de noblesse et ses résultats financiers des années fastes, les équipes œuvrent au quotidien pour y parvenir».

LES AVANCHERS-VALMOREL

Les Avanchers-Valmorel Une volonté de redynamiser la station



RÉNOVATION COMPLÈTE DES SALLES DE SÉMINAIRES DE VALMOREL

Ces travaux s'inscrivent dans une réflexion globale qui vise à rendre la station de Valmorel encore « plus belle ». L'ensemble des stations de ski doit aujourd'hui lutter contre l'érosion de la fréquentation, une baisse liée notamment à une perte d'attractivité des structures immobilières (appartements, bâtiments,...)

Un investissement approchant les 400 000 € HT qui dote la station de Valmorel d'un espace d'accueil à l'esthétique soignée, d'un outil performant, qui sera une plus-value indéniable dans l'organisation des réunions, séminaires, formations et conférences.

André POINTET Président de la CCVA

«Avec ces travaux de rénovation. nous sommes au cœur de la problématique des stations de ski qui doivent s'embellir, se renouveler et s'adapter avec le temps. La démarche impulsée par la CCVA et la Mairie

des Avanchers est de redynamiser la station et d'apporter aux usagers et clients qui la fréquentent de la qualité de service, du confort et de la modernité, de manière réfléchie, responsable, et durable »

DES SALLES DE RÉUNIONS HIGH-TECH

Il était devenu nécessaire de réhabiliter et de moderniser ces salles de séminaires construites en 1980 et pleinement utilisées depuis.

La maîtrise d'œuvre (Architecte Christine MEURICE-VIBERT de Saint-Oyen et Bureau d'Etudes ALPES FLUIDES d'Albertville) a articulé cette opération autour de 5 axes principaux :

> L'amélioration acoustique du fait de la proximité de la gare du Télébourg (bruits et vibrations). D'où une isolation spécifique, des plafonds alvéolaires, des panneaux muraux absorbants,...

- > Le renforcement de la performance énergétique : centrale de traitement d'air double-flux à récupération d'énergie, éclairage LED, double vitrage à lames d'argon, minuteurs économiseurs d'énergie...
- > L'accessibilité PMR
- > L'Esthétisme des locaux : déclinaison des salles par couleur (avec mobilier assorti), sols moquettés, zone de réception,...
- > Le Multimédia et la connectique : équipements audio-vidéo de haute-technologie interconnectés.

		<u></u>
		E
	M	
70) for	1

SALLE VERTE	198 m²
SALLE BLEUE	53 m²
SALLE MAUVE	44 m²



Avec ces nouvelles salles de haute qualité, nous allons pouvoir relancer l'offre séminaires avec nos partenaires actuels (Club Med, Hôtel du Bourg...) et futurs (MGM...).



Dispositif



En coordination avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la CPAM de la Savoie et avec le soutien des collectivités locales (CCVA et CCCT), les professionnels de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ont mis en place un programme nommé PAC (Petite-enfance, Alimentation, **Corpulence et Activités Physiques)** en direction de la petite enfance (enfants de 0 à 6 ans)qui vise à lutter contre la sédentarité infantile et ses conséquences, principalement la corpulence.

Ce programme comporte des actions et s'articule autour de 3 domaines :

- > L'alimentation
- > L'activité physique
- > Le comportement et les rythmes de vie.

Les collectivités gèrent le volet **ACTIVITÉS PHYSIQUES.**

Pour encourager les enfants à pratiquer une activité physique régulière, un accueil (accès gratuit) a été mis en place pour les enfants et leurs parents. Il propose de l'éveil corporel, des ateliers de motricité et des jeux sportifs adaptés.



Tous les jeudi De 17h00 à 17h45 Gymnase de La Léchère



Tous les mercredi De 17h00 à 17h45 Gymnase de Moûtiers

L'HÉBERGEMENT DE LOISIRS **AU CŒUR DU PROJET TOURISTIQUE DES VALLEES** D'AIGUEBLANCHE.

Comme de nombreuses destinations touristiques de montagne, le territoire de la CCVA est confronté à des problématiques concernant son parc d'hébergement touristique.

Vieillissant, peu fonctionnel, énergivore, plus au goût du jour, nombreux sont les hébergements qui ne répondent plus aux demandes des clientèles d'aujourd'hui. Cela touche maioritairement la vallée du Morel et la station de Valmorel, mais aussi la station thermale de La Léchère-les-Bains. Il faut également ajouter les nombreux appartements qui ne sont plus mis en location lors des saisons touristiques.

C'est pourquoi la CCVA renforce sa politique d'hébergement touristique sur le territoire afin de :

- > Structurer l'ensemble des actions et des acteurs
- > Se doter de tous les outils possibles et opportuns pour optimiser la réussite de cette politique
- > Dédier des ressources humaines à cette problématique
- > Identifier des besoins de chaque type d'hébergeur et tenter d'y répondre précisément
- > Impliquer les hébergeurs dans la vie de la station et du territoire, et leur reconnaître un rôle et une légitimité dans le fonctionnement économique global.

Pour cela, un Chef de projet «Immobilier de loisirs » a récemment rejoint les rangs de la CCVA, avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de la Savoie via le programme Espace Valléen.

D'autre part, l'élaboration d'un schéma de développement de l'hébergement touristique, également via l'Espace Valléen, a conjointement été lancée avec Saint-François Longchamp qui partage de nombreuses similitudes avec la CCVA. Après une phase de diagnostic, le but est de définir un projet de développement décliné sous forme d'un plan d'actions pour les 5 à 10 prochaines années. Cette opération est également soutenue par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

PAROLE À

Jean- Michel VORGER Maire Avanchers-Valmorel

> **UNE ACTION CIBLÉE VERS** L'IMMOBILIER DE LOISIRS

« Malgré la construction de lits nouveaux, la fréquentation stagne, voire baisse légèrement. Il y a dans la station un grand nombre de « lits froids* ». d'appartements anciens, peu séduisants, qui sont sortis du marché de l'immobilier. Il est important de relancer la dynamique et de s'attacher à démontrer l'intérêt de rénover le parc locatif vieillissant ».

*: Lits froids: 2 à 4 semaines d'occupation annuelle Lits chauds: 12 semaines d'occupation annuelle mini

TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour s'applique à toutes les destinations touristiques de France et d'Europe. À la CCVA, la taxe de séjour collectée - environ 245000€ en 2016 (qui est bien en deçà de ce qu'elle devrait rapporter) - est entièrement réinjectée dans le développement touristique de la vallée et des stations ; ce principe évitant de faire supporter une partie de ces dépenses par la population permanente.

La taxe de séjour est due par toute personne séjournant sur le territoire à titre onéreux. Les personnes exonérées sont notamment les mineurs, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées sur le territoire et les personnes bénéficiant d'un logement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

Pour faciliter les démarches, la CCVA va prochainement se doter d'un service en ligne de télédéclaration et télépaiement.

Pour tout renseignement complementaire, le service taxe de sejour est a votre disposition au 04 79 24 63 36 ou par mail: peggy.collomb@ccva-savoie.com

Retrouvez les tarifs de la taxe de séjour grâce au flashcode suivant ou à l'adresse qui lui est associée :



www.ccva-savoie.com/page/taxe-sejour-communautecommunes-vallees-aigueblanche-24

Programme de développement VTT

DRÉ DANS L'PENTU!

La saison 2017 de VTT sera marquée par une diversification de l'offre VTT sur le territoire.

Sur le domaine de descente de Valmorel-Doucy

- > Une nouvelle piste rouge, la «Valmortel », plus engagée, plus technique et ludique s'adressera aux pratiquants aguerris et avides de sensations sur 2,5 km dans le secteur de Pierrafort
- La piste bleue «Sans les Roulettes» disposera d'une partie basse propre dans la forêt à proximité du Club Med
- Le secteur initiation sera déplacé sur l'Espace Piou Piou en raison des travaux immobiliers qui vont être engagés sur l'emplacement actuel

Mais la grande nouveauté de 2017 reste la labellisation du territoire de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche comme site FFC-VTT. Plus de 185 km d'itinéraires enduro et cross-country seront ainsi balisés autour de la station de Valmorel, en passant par Celliers, Doucy, Saint-Oyen jusqu'à Aigueblanche. Une douzaine de parcours permettront de découvrir et traverser notre territoire.

Et d'autres nouveautés sont en préparation, dont la mise en place d'une navette VTT Aigueblanche/ Valmorel.





Au total 50 000 € HT auront été à nouveau investis par la CCVA, avec un soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Etat (FNADT) dans le cadre de l'Espace Valléen.

Parallèlement à ce développement, un travail de concertation et de collaboration est mené en permanence avec les exploitants agricoles afin d'éviter tout conflit d'usage.

Une attention particulière est également portée au volet environnemental et à la préservation du milieu, notamment à travers une étude de mesure des impacts du VTT, démarrée en 2015 et qui s'achèvera à l'automne 2017. L'objectif est de définir les modalités de création et de gestion durable d'un domaine VTT suivant un certain nombre de préconisations et de recommandations issues du travail mené sur Valmorel.

Pour toute information sur le domaine VTT : http://vtt.valmorel.com

PIERRE MERMIN, PRÉSIDENT V3AD

« Dès les années 85, le VTT est présent dans notre station avec probablement la première école de VTT de France, avec la famille Rochat père et fils. Depuis, il n'a cessé d'évoluer avec des hauts et des bas. Mais, depuis quelques années, les mentalités et la recherche incessante de « régaler » nos clients ont permis de développer cette discipline proche en sensations du ski avec laquelle elle partage le même terrain de jeu : la montagne. Il me parait évident qu'en accompagnant ce sport, nous répondons à une attente nourrie de la part des pratiquants et nous participons à l'élan dynamique qui anime notre station... »



















Été 2016 - vue générale de la piscine

Intégration de la piscine du Morel à la CCVA

Avec la dissolution du Syndicat Mixte du Morel au 31 décembre 2016, la CCVA et la **CCCT (Communauté de Communes Cœur de** Tarentaise) gèrent désormais. administrativement et financièrement, la PISCINE DU MOREL, dans le cadre d'une convention de service unifié.

Dans la pratique, la CCCT participera au financement du service géré par la CCVA afin que cette dernière accomplisse l'intégralité de l'exploitation de l'équipement. Cependant, la CCCT poursuivra son implication et participera pleinement aux orientations et décisions à travers un comité de pilotage où elle sera représentée.

La volonté de ce Service Unifié est de proposer un service de qualité aux usagers de la piscine, tout en optimisant le fonctionnement et les investissements par le biais d'un regroupement des moyens territoriaux. Le personnel du Syndicat Mixte du Morel a été réaffecté dans les services de la CCVA où il continuera à œuvrer pour la piscine avec la même qualité d'accueil et le même dynamisme.

UNE CURE DE JOUVENCE POUR LA PISCINE

Une grande opération de réhabilitation a été lancée sur la piscine du Morel depuis le 1er septembre 2016.

Construite dans les années 68-70, la piscine, même si elle faisait l'objet de travaux de rénovation réguliers, commençait à présenter quelques signes de vétusté, ce qui n'avait rien de surprenant après 45 années de fonctionnement intensif.

Tous les équipements structurants d'origine (toitures, vitrages, charpentes, procédés de traitement de l'air) se devaient d'être remplacés ou renforcés pour moderniser le bâtiment et répondre aux nouvelles exigences réglementaires

Les élus de la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche et de la Communauté des Communes Cœur de Tarentaise, réunis à l'époque au sein du Syndicat Mixte du Morel, ont voulu optimiser ce programme de restructuration en y ajoutant un volet d'amélioration des performances énergétiques.

«Les baisses de dotations et les restrictions budgétaires auxquelles nous devons faire face, tout comme la prise en considération de l'impact de nos activités sur l'environnement, nous contraignent à raisonner différemment et à modifier nos comportements. La maîtrise énergétique est une constante à la CCVA. Aujourd'hui, il est primordial, pour les collectivités publiques, de mettre en place des systèmes économiques et durables ; c'est ainsi qu'ont été pensé les futurs équipements de la piscine du Morel » souligne André Pointet, Président de la CCVA.

Orchestrée par le maître d'œuvre R&D Ingéniérie d'Albertville, qui coordonne le travail de 16 entreprises différentes,

cette opération s'échelonnera jusqu'au mois de iuin 2017.



Modernité Conformité

Performance Confort énergétique



Réunion hebdomadaire de chantier entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et les entreprises

Le montant de ces travaux dépasse les 2 millions d'euros TTC (honoraires compris) et a été financé par la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, le Conseil Départemental de la Savoie et le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de

l'Énergie qui a rendu éligible cette opération au programme TEPCV (Territoire à Énergies Positives et Croissance Verte).

RÉ-OUVERTURE DE LA PISCINE DU MOREL PRÉVUE LE 1^{ER} JUILLET









VERS UNE RECHERCHE DE PERFORMANCE ENERGETIQUE



Les piscines publiques sont extrêmement énergivores, notamment celles édifiées dans les années 60, avant le choc pétrolier, un temps où les carburants étaient peu coûteux.

Les études de conception ont été orientées de manière à optimiser la performance de l'isolation du bâtiment (40% d'économie d'énergie) et à rénover les façades avec des matériaux de dernière génération (polycarbonate multicouches, menuiseries aluminium à rupture de pont thermique. double-vitrage peu émissif à lame d'argon).

Concernant la centrale de traitement d'air (qui assure le chauffage, la ventilation et la déshumidification), le choix s'est porté sur une « double-flux » à récupération d'énergie, pilotée par des sondes hygrothermiques. Le traitement de l'eau des piscines sera également amélioré de manière à diminuer significativement les renouvellements d'eau.

Enfin, les éclairages intérieurs vont être remplacés par des éclairages LED pour un gain d'environ 20% de consommation électrique.

Cet important virage énergétique, qu'il était indispensable d'amorcer, visera à réduire les consommations du bâtiment tout en améliorant grandement le confort des usagers.





- d'agriculteurs.

 2 Travaux d'aménagement du Chalet des
 Terreaux d'en Haut occupé pendant la
 saison estivale par le groupement pastoral
- 3 Le projet de revalorisation des coteaux d'Aigueblanche suit son cours :

de Nâves

Les coteaux d'Aigueblanche, situés sur l'adret du bassin, constituent un espace intermédiaire entre la ville, en fond de vallée et la haute montagne. Ce territoire, aux pentes douces et accessibles, a toujours été cultivé par ses habitants. Entre la basse et la haute Tarentaise, le large et lumineux bassin d'Aigueblanche était alors désigné, à cause de sa fertilité, par le nom de **Jardin de la Tarentaise**.

Pourtant, ce paysage autrefois façonné par les cultures, les vignes et l'élevage, tend aujourd'hui à s'effacer avec l'abandon progressif des terres agricoles et une mutation des usages de ce territoire.

Les coteaux s'enfrichent et n'apparaissent plus comme une entité lisible. La disparition des terres agricoles des coteaux d'Aigueblanche est une problématique paysagère majeure qui résonne à l'échelle de toute la Tarentaise.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche s'est engagée dans une démarche de valorisation durable : l'idée générale étant de réintroduire de l'activité agricole et arboricole viable, de stopper la croissance de l'enfrichement et d'instaurer des itinéraires pédestres suscitant des envies de promenades comme par exemple « la boucle des 7 hameaux ».

Depuis l'année dernière, l'agence de paysagistes INITIAL, mandatée pour ce projet, travaille sur les enjeux, les points forts et les problématiques liés au développement du site.

Suite à une prospection approfondie du terrain, un état des lieux exhaustif a été réalisé. La prochaine étape, conduite en concertation avec les acteurs locaux, sera l'élaboration d'un planguide visant à définir des orientations et des actions cohérentes.

CULTIVONS LE JARDIN DE LA TARENTAISE!

La conduite d'un tel projet apportera une plusvalue paysagère au territoire et créera un nouvel espace public au sein duquel exploitants agricoles, habitants des hameaux et de la vallée, pratiquants de pleine nature et visiteurs se partageront espace et ressources pour les faire vivre durablement.

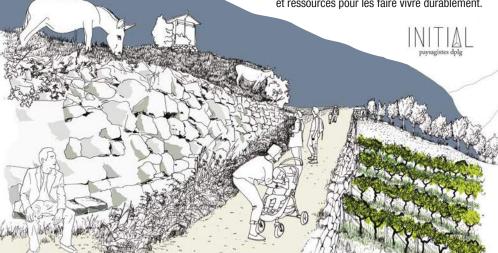
UN PEU D'HISTOIRE...

Les vignes d'Aigueblanche, autrefois très réputées, occupaient la totalité des coteaux. En 1792, pratiquement tout le vignoble appartenait à l'archevêque de Moûtiers. Le raisin était travaillé au Plan du Truy pour être ensuite réparti dans les différents domaines de l'Église. Au moment du Concordat (1801), l'archevêché fut déplacé à Chambéry et les Savoyards récupérèrent leurs terres : chaque famille avait sa cabane pour ranger ses outils.

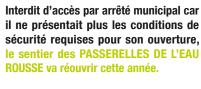
En 1876, le phylloxera arriva en Savoie et détruisit en grande partie le vignoble. Il fallut alors replanter, un par un, tous les ceps avec des plans hybrides américains et les regreffer. Mais ce travail était long et minutieux et il fallait le réaliser à l'époque de la fenaison ou des récoltes. Beaucoup utilisèrent alors des plants directs plus rustiques et supportant mieux le climat.

En décembre 1902, le Conseil Municipal vota les fonds pour la création du chemin du Moulin et d'une route reliant Grand-Cœur à Aigueblanche (chemin des vignes actuel) pour faciliter le travail. En 1937, une grande partie des vignobles des Esserieux fut détruite lors de l'éboulement de Roche Platte. Aujourd'hui, la majorité du vignoble est abandonnée.









En 2014, la CCVA a lancé des opérations de sécurisation sur cet itinéraire. Ces réalisations se sont avérées très complexes et ont demandé une grande technicité (rénovation et changement de la vingtaine de passerelles situées à 300 mètres au-dessus du canyon de l'Eau Rousse, purge et sécurisation de la falaise, reprise et sécurisation du sentier, pose de signalétique...).

En 2015 et 2016, l'entreprise EDF a, à son tour, entrepris d'importants travaux sur la conduite forcée de l'Eau Rousse, qui alimente la centrale de Notre-Dame de Briançon, interdisant toute possibilité de cheminement sur ce sentier.



Itinéraire de randonnée : Boucle du CUDRAY. 3,9 km / 380 m de D+ / entre 1h et 2h de marche suivant niveau.

Au-delà du caractère insolite et impressionnant de ces ouvrages, le site est propice à la découverte d'un itinéraire patrimonial, varié (forêt, passerelles, torrent...) et offre des panoramas exceptionnels sur la vallée de la Basse Tarentaise.

Une liaison entre le hameau du Cudray et le village de Bonneval sera également tracée.

L'itinéraire forme une boucle qui s'inscrit dans la forêt communale de La Léchère et reprend en grande partie un sentier déjà existant.

La réhabilitation de ce site d'intérêt patrimonial permettra de poursuivre la démarche de diversification touristique engagée par la CCVA et ses communes membres, en complément des actions de l'Espace Valléen ou encore des aménagements touristiques du site des cascades du Morel.



2

SÉCURISATION DES BENNES DE LA DÉCHÈTERIE

Depuis Octobre 2001, la Déchèterie des Combes constitue un maillon essentiel pour le traitement des déchets au niveau de la CCVA. Beaucoup d'évolutions ont eu lieu depuis cette ouverture avec notamment une amélioration importante du nombre et du tonnage des produits effectivement recyclés. De nouvelles bennes ont pu être intégrées notamment celle pour les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques) et celle pour le Mobilier. Globalement la déchèterie, bien entretenue, a bien vieilli.

Suite aux évolutions réglementaires et après la mise en place du contrôle d'accès en 2015, des travaux seront réalisés pour limiter les risques de chutes dans les bennes, tant pour les utilisateurs que pour le personnel. Le budget prévisionnel de cette opération avoisinera les 100 000 €.





Jean COSTE

5º Vice-Président de la CCVA



«L'arrêté de Mars 2012 a créé de nouvelles exigences en terme de sécurité et de signalétique. Le principal investissement de cette année

sera de faire réaliser des travaux qui contribueront à limiter les risques de chutes dans les bennes. Il reste à finaliser la meilleure solution technique correspondant au bon compromis entre la sécurité et l'accessibilité».



UNE GESTION OPTIMISÉE DES RESSOURCES EN EAU POTABLE



La gestion de l'eau potable est, pour la communauté de communes, un enjeu crucial qui conditionne la vie présente et future du territoire.

Outre les opérations programmées de maintenance des réseaux et des collecteurs, de mise en place de périmètres de protection pour prévenir toutes pollutions externes, de déclaration d'utilité publique des sources... et suite au bilan « ressources-besoins » du schéma directeur d'alimentation en eau potable, la CCVA réalisera en 2017 un maillage « Rive Droite », sur les secteurs Aigueblanche-Bellecombe. La connexion des conduites d'eau en provenance de la source

des Fougères - Vallée de la Grande Maison permettra de sécuriser le réseau en cas d'incidents techniques et, surtout, de privilégier les ressources du massif de La Lauzière pour les stations de Doucy et Valmorel en période hivernale.



ÉCLAIRAGE PUBLIC ENJEU LOCAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



1^{er} semestre 2017 : phase de diagnostics

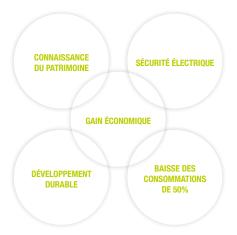
L'éclairage public représente aujourd'hui près de la moitié de la consommation d'électricité des communes et plus du tiers de leur facture d'électricité. Il représente en moyenne 4,2% (source enquête ADEME 2012) du budget de fonctionnement d'une commune.

On mesure donc aisément l'enjeu de réduction des consommations énergétiques du réseau d'éclairage public.

La Tarentaise a été labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en 2016 par le Ministère de l'Environnement. Des financements spécifiques de l'État sont ainsi mobilisés pour financer la transition énergétique. Plusieurs actions sont menées dans ce cadre, dont le programme de réduction des consommations de l'éclairage public sur la CCVA. À ce titre, des diagnostics du parc d'éclairage de chaque commune ont été commandés par la CCVA et seront menés au cours de l'été 2017. Ils consisteront en un inventaire complet des équipements, en une analyse des consommations et en une identification des marges de progression.

2° semestre 2017 - décembre 2019 : travaux et investissements

À l'issue de cette phase de diagnostics, un plan d'actions et un programme d'investissements seront mis en œuvre sur chaque commune avec un objectif de réduction des consommations énergétiques du parc d'éclairage public de 50% d'ici 2020.



Cette opération est soutenue par l'État via le fonds TEPCV et par le Syndicat Départemental d'Éneroie de la Savoie.

Pour toute information sur la démarche TEPCV en Tarentaise : www.tarentaise-vanoise.fr/outils-et-subventions/tepos-tepcv

















Aquacalida



D'où vient l'eau chaude qui alimente la station thermale?

Qu'est ce que la géothermie ? La biomasse?

Quels sont les enjeux énergétiques?

À combien de baguettes de pain correspond 1 tonne équivalent CO2?

Vous trouverez la réponse à toutes ces questions - et bien d'autres - en parcourant l'espace muséographique AQUACALIDA.

Interactif, ludique, bilingue (françaisanglais), l'espace AQUACALIDA est un lieu de médiation culturelle, scientifique et pédagogique accessible à tous. Les thèmes abordés, riches en découvertes multiples, immergent le visiteur dans l'aventure du thermalisme et l'interpellent sur les grands enjeux environnementaux locaux et planétaires.



AQUACALIDA, un espace à découvrir et à partager en famille, en groupe ou entre amis.

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE Du mardi au vendredi, de 14h à 17h

Visite de groupe sur réservation : Médiathèque Village 92 04 79 22 59 11

AQUACALIDA Rive droite - Village 92 73260 LA LÉCHÈRE

contact@aquacalida.fr www.aquacalida.fr

Culture

4 MOTS POUR CARACTÉRISER LA VERSION 2017 DE LA MÉDIATHÈQUE :

MODERNITÉ CONVIVIALITÉ **DÉCOUVERTES ANIMATIONS**



Une médiathèque moderne

Bien sûr il est toujours question de lire et d'emprunter divers documents, mais la médiathèque a su se diversifier en proposant des supports attractifs (DVDs, accès WIFI) et innovants par la prochaine mise à disposition de tablettes au public.

Elle a également intégré le dispositif des ressources numériques proposé par Savoie-biblio. Ainsi chaque lecteur peut se former en ligne, consulter la presse et visionner des films sans quitter son fauteuil.

La médiathèque, comme à la maison

L'ambiance y est conviviale et chaleureuse : les quatre bibliothécaires répondent avec professionnalisme aux attentes diverses et variées des usagers qu'elles accueillent du mardi au

La médiathèque : lieu de découvertes

Régulièrement, les bibliothécaires revêtent leurs costumes d'animatrices et invitent petits et grands.

Au programme cette année :

Soirée jeux (avril et septembre) - Lectures de nouvelles (mai et septembre) -Soirée pyjama (juin) - Exposition d'œuvres d'art en matériaux de récupération (juin) - Fête du goût (3e édition) - Mois du film documentaire «En attendant Noël» (novembre et décembre).

Horaires et contact en dernière de couverture.

ZOOM SUR L'EXPOSITION «L'ART DU RECYCLAGE»

Du 9 au 29 juin, une exposition originale d'œuvres réalisées en matériaux de récupération se tiendra à la médiathèque.

Pour l'année scolaire 2016-2017, la médiathèque a choisi le thème de la «récupération» pour ses animations avec les scolaires de la Vallée. Les élèves ont ainsi pu inventer une histoire et créer un livre ou un kamishibaï (technique de contage d'origine japonaise) de A à Z en utilisant divers matériaux (capsules, bouchons, tissus, bretelles, dentelle, CD...) récupérés avant qu'ils ne finissent leur vie dans une poubelle... Outre l'aspect créativité plastique, ce travail a permis de sensibiliser les enfants sur la noblesse et l'art du recyclage.



Ces réalisations seront exposées à la médiathèque en même temps que des œuvres d'art, de tailles surprenantes, réalisées par des artistes confirmés. L'occasion pour les élèves de se rencontrer, d'apprécier les travaux des autres écoles et de pouvoir admirer des confections originales de « récupérateurs patentés ».

L'exposition sera visible par tous aux horaires de la médiathèque (voir en dernière de couverture).







On ne présente plus Pierre JACQUES...

Pareil à ces bourlingueurs esthètes et libres qui hantent les romans de Blaise Cendrars, Pierre JACQUES a sillonné la France avant de venir s'installer définitivement à Villoudry. La légende veut que c'est en tombant par hasard sur une couverture de magazine vantant les charmes de Valmorel qu'il a rejoint la Tarentaise, persuadé d'y trouver le cadre de vie qu'il recherchait... Photographe professionnel depuis 1987, il promène, avec ses faux airs d'Alain Souchon et sa jovialité, son arsenal d'objectifs dans la Tarentaise et l'Europe entière.

Pouvez-vous nous dire quelques mots de votre travail et de la philosophie avec laquelle vous l'appréhendez ?

Passionné de pleine nature mes sujets de prédilection s'articulent autour des beaux paysages. Sensible aux reliefs des montagnes comme à la perspective qu'offrent les villes, j'arpente ces dernières avec grand plaisir avec un petit faible pour Lyon. Perfectionniste dans un métier où la concurrence s'est internationalisée et multipliée, j'ai dû m'adapter à l'effondrement du marché des brochures des stations, des cartes postales et de la presse papier ciblant les destinations Européennes (Portugal, Espagne, Lituanie, Italie, Suisse...) pour les guides touristiques. J'aime à dire que je ne photographie pas des endroits mais des moments car, en photographie, tout est question de lumière, d'angle et d'émotion. Aucun moment, donc aucune image, ne ressemble à un autre.

Décrivez-nous votre perception du territoire de la CCVA en général et de Villoudry en particulier ?

Le territoire de la CCVA est marqué par les différences d'altitudes ; d'où une variété de paysages. Nous avons des saisons étagées, des reliefs, de la neige. Cette variété est un atout de taille pour notre vallée. De plus, il règne dans cette vallée, dès que l'on s'éloigne de la 2x2 voies, une espèce de sérénité, une ambiance, un environnement où il fait bon vivre...

Quant à Villoudry, c'est le petit Nice comme le dénomment à juste titre les promeneurs du dimanche... Je m'en éloigne souvent pour des raisons professionnelles mais j'y reviens toujours avec le même attachement. De Villoudry, la vue sur tout le territoire est imprenable, avec la Lauzière en toile de fond et, sur le côté, la mythique piste du Mont du Vallon...



Quel est votre endroit préféré de la CCVA ?

Pour me balader, j'affectionne particulièrement le circuit qui relie Vorchère aux Halles. Et pourquoi pas pousser un peu jusqu'au passage du Bozon, un lieu magique qui offre un panorama exceptionnel sur toute la Tarentaise et qui, en hiver, permet de faire du ski de fond sur la plus belle piste d'Europe...

Comme dit Pierre JACQUES: «Les photos sont prises pour être vues», alors aller parcourir sa photothèque sur: www.hemis.fr

Pierre JACQUES, Photographe Villoudry - 73260 AIGUEBLANCHE 0479246157 - 0676841954



Bouge tes baskets!

Les vacances scolaires approchent; vous souhaitez que votre enfant pratique des activités sportives (jeux collectifs, marche à pied, natation, canoë-kayak,...), qu'il découvre les joies de la thèque ou le tchouk-ball... alors, inscrivez-le à «BOUGE-TES-BASKETS».

Pour tous renseignements (dates, horaires), écrivez à Pascal BŒUF, l'Éducateur Sportif de la CCVA: sport@ccva-savoie.com

Prochaines sessions:

Du 7 au 11 août Du 28 août au 1er septembre



Association «O'Zen»



En étant membre de l'Association O'ZEN, les habitants du territoire de la CCVA peuvent accéder au SPA de La Léchère à des tarifs avantageux.

L'adhésion à cette structure permet de bénéficier des remises suivantes :

- > 60% sur l'espace découverte (4 piscines et le jacuzzi extérieur)
- > 50% sur l'espace fitness
- > 40% sur l'aquagym et l'aquabike
- Si une personne effectue un soin en même temps que l'une des sessions ci-dessus, elle bénéficie de 20% de réduction sur le soin.

Pour devenir membre d'O'ZEN, rendez-vous à Aigueblanche (anciens locaux de l'ADMR, annexe de la Mairie) muni d'un justificatif de domicile (avis d'imposition de la taxe d'habitation).

Une carte nominative, valable pour toute l'année, vous sera délivrée contre une cotisation de 2 € / personne.

Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site de l'association : o-zen.org ou téléphonez au 04 79 24 63 14

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE GÈRE DEUX TYPES D'ACTIONS SUR LE TERRITOIRE.

DES SERVICES À LA POPULATION

Distribution eau potable



Collecte des eaux usées



Gestion des déchets



Gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire



Soutien aux APS

DES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Développement économique et touristique.



Aménagement de l'espace communautaire



Protection et mise en valeur de l'environnement



Logement

GROS PLAN SUR UNE DES ACTIONS CONDUITES PAR LA CCVA: LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le soutien aux APS fait partie des compétences statutaires de la CCVA. Ces missions d'animations, d'enseignement et d'éveil sportifs sont conduites, depuis 2000, par Monsieur Pascal Bœuf. Il intervient dans les écoles maternelles et primaires du territoire dans un vaste champ pluridisciplinaire (ski, sports collectifs, natation, athlétisme) mais aussi sur le temps périscolaire (PACAP, BOUGE TES BASKETS...)

TÉMOIGNAGES



«La CCVA, consciente des intérêts et des valeurs véhiculés par les activités physiques et sportives, met à disposition des écoles un professionnel du sport afin d'accompagner les enseignants dans ce domaine et, ainsi, dispenser un service de qualité profitant au plus grand nombre d'enfants du territoire ».



Philippe VERJUS 4e Vice-Président de la CCVA

«Même si, en tant qu'enseignante, j'ai la charge de l'organisation pédagogique des séances, j'apprécie énormément l'intervention d'un éducateur sportif compétent qui propose aux élèves des activités bien construites en sachant s'adapter aux niveaux et aux contraintes matérielles, le tout dans un environnement sécuritaire. Cette collaboration se déroule au sein d'une démarche de respect des valeurs véhiculées par l'éducation physique et sportive, dans un climat de confiance et un relationnel propice à l'implication des enfants»

Ingrid OLÉON Professeur des écoles aux Avanchers

«L'action d'un agent territorial pour les activités physiques et sportives est une aide précieuse pour les enseignants. Elle est très appréciée car elle apporte en plus d'une expertise sur les apprentissages spécifiques dans certaines disciplines, un accompagnement humain et très professionnel auprès des élèves. C'est une chance de plus pour la réussite de tous.»



Pierre ANXIONNAZ CPC ÉDUCATION NATIONALE

«Mes missions au sein de la CCVA se focalisent autour d'un seul objectif: la gestion de l'activité physique et sportive sur le territoire. Mon action est entièrement vouée à la promotion et l'animation de cet objectif, étant persuadé, quels que soient le niveau, l'intensité et la nature de la pratique, que le sport est source de bienêtre et d'épanouissement, tant sur le plan personnel que collectif. Il est un formidable moyen d'instaurer du VIVRE ENSEMBLE!»

Pascal BŒUF Éducateur Territorial des APS à la CCVA



Évènements

4 manifestations soutenues par la CCVA

120 ANS DES THERMES DE LA LÉCHÈRE TOUTE LA SAISON THERMALE

La station thermale de La Léchère célèbre, cette année, ses 120 ans. Pour commémorer cet anniversaire, une exposition intitulée «Retour aux Sources», retraçant les grandes heures de La Léchère, présentera des visuels de l'époque dans le Parc Thermal.



Tous les 2^e mercredi de chaque cure, Michel ÉTIEVENT, historien, racontera l'histoire de la station thermale lors d'une visite guidée de l'exposition.

www.thermes-lalechere.com - #120anslalecherelesbains



LA LÉCHÈRE, VILLE DÉPART DU TOUR DE SAVOIE MONT BLANC

15 JUIN 2017

Faits pour le défi et le dépassement de soi, les routes et les cols de Savoie permettent depuis 1999 aux meilleurs grimpeurs de révéler tout leur potentiel. Plus qu'une pépinière à talents, le Tour de Savoie constitue ainsi un tremplin pour de nombreux coureurs et il offre chaque année au grand public la possibilité de découvrir les futurs champions.

www.tourdespaysdesavoie.com



4^E MAD TRAIL DE VALMOREL

15 ET 16 JUILLET 2017

Le trail-running consiste à courir dans un environnement naturel qui emprunte chemins forestiers ou montagnards, en semi-autonomie. Ce sport, très exigeant, est, au propre comme au figuré, en pleine ascension. Les massifs de la CCVA regorgent d'itinéraires qui font le bonheur des adeptes de cette discipline.

Les 15 et 16 juillet prochains, sur les pentes de la Lauzière et de la station de Valmorel, se déroulera la 4° édition du MAD TRAIL.

Avec ses 4 formats de course répondant aux attentes et exigences des coureurs du cru et d'ailleurs, son organisation bien rodée : une centaine de bénévoles, épaulée par de nombreux acteurs locaux, son nombre grandissant de participants : 1200 coureurs sont attendus pour cette édition, son positionnement « familial » très apprécié par les accompagnateurs, le Mad Trail compte aujourd'hui parmi les plus grands évènements runnesques des Alpes.

www.madtrail.com - 06 46 31 22 75



DOUCY, VILLAGE ARRIVÉE DU TOUR DE TARENTAISE

DU 6 AU 8 JUILLET 2017

Créé en 2014, le Tour de Tarentaise fait son retour au calendrier régional après avoir été mis en sommeil pendant deux ans. L'épreuve savoyarde aura lieu du 6 au 8 juillet prochains.

La course montagneuse sera réservée aux coureurs de 1^{re} et 2^e catégories.

4 jours de course au programme avec un plateau des plus relevé et des paysages saisissants.

http://tourdetarentaise.com





CCVA à votre service

SERVICES GÉNÉRAUX

ACCUEIL / SECRÉTARIAT

secretariat@ccva-savoie.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

COMPTABILITÉ

MARCHÉS PUBLICS

patricia.pardon@ccva-savoie.com

RESSOURCES HUMAINES

anne-marie.box@ccva-savoie.com

TAXE DE SÉJOUR

peggy.collomb@ccva-savoie.com

CHEF DE PROJET ESPACE VALLÉEN

christophe.mansouri@ccva-savoie.com

CHEF DE PROJET IMMOBILIER DE LOISIRS

brigitte.mercanti@ccva-savoie.com

ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION

jean-louis.garnier@ccva-savoie.com

TECHNICIENNE BÂTIMENTS

nathalie.mermier@ccva-savoie.com

TECHNICIENNE EAU / ASSAINISSEMENT / SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC) / **DÉCHETS**

BÂTIMENTS ET SERVICES

SERVICE DE L'EAU POTABLE (SUEZ ENVIRONNEMENT)

Service clientèle 09 77 409 443 / 09 77 408 408 (prix d'un appel local)

09 77 401 134 (prix d'un appel local)

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (VÉOLIA EAU)

09 69 32 34 58

DÉCHETTERIE

04 79 22 67 45

DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

Lundi / mercredi / samedi

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

8h30 - 12h / 14h - 17h Mardi / jeudi / vendredi : 14h - 17h

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

PISCINE DU MOREL

04 79 24 05 25 morel-loisirs@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture (saison d'été) : Du lundi au dimanche : 10h30 - 19h00

MÉDIATHÈQUE DU VILLAGE 92

73260 La Léchère

Tél: 04 79 22 59 11

mediatheque@ccva-savoie.com www.ccva-savoie.com/mediatheques

Mercredi 10h00 - 12h00

Vendredi 16h00 - 18h30 Samedi



40. chemin des Loisirs - 73260 AIGUEBLANCHE secretariat@ccva-savoie.com

Tél. 04 79 24 20 04 | Fax 04 79 22 90 04

www.ccva-savoie.com